

Département de Seine et Marne
Commune de QUIERS



MAIRIE
DE
QUIERS
77720

**Délibération du Conseil Municipal de la commune de QUIERS
Du lundi 27 mai 2024**

DEL-2024-20

Le lundi vingt-sept mai deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt et un mai deux mille vingt-quatre, convocation diffusée le même jour, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN, M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Marie BRIARD, Mme Nathalie PAULON, Mme Rozenn LUX, Mme Véronique THOLLET, Mme Agnès SURATEAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. José CUETO qui donne pouvoir à M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Mégane CORDELLE qui donne pouvoir à M. Davy BRUN.

ETAIENT ABSENTS NON-EXCUSES : Mme Sam DECAUDIN, M. Sacha RACCAH, M. Laurent GADET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Agnès SURATEAU

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 8

Nombres de suffrages exprimés : 10

Objet : Avis du conseil municipal- Autorisation d'augmenter la capacité de traitement de l'unité de méthanisation située sur le territoire de la commune de Nangis, à diversifier les intrants et à épandre les digestats produits SAS TERRES & GAZ sur des terres agricoles situées dans le département de Seine et Marne.

M. le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal du courrier de la préfecture reçu en mairie le 18 avril 2024, une demande d'enregistrement à l'effet d'être autorisée à augmenter la capacité de traitement de l'installation de méthanisation que la SAS TERRES & GAZ exploite sur la commune de Nangis à diversifier les intrants et à épandre les digestats produits par celle-ci sur des terres agricoles situées dans le département de Seine et Marne.

Après étude, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix contre et 1 abstention, des membres présents et représentés, donne un avis défavorable à la demande d'enregistrement à l'effet d'être autorisée à augmenter la capacité de traitement de l'installation de méthanisation SAS TERRES & GAZ sur la commune de Nangis à diversifier les intrants et à épandre les digestats issus de la méthanisation sur des terres agricoles situées dans le département de Seine et Marne.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Quiers, le 27 mai 2024

Par délégation du Maire, l'Adjoint Gérard FABRE

